

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Patrick
tenue au restaurant *La Maison bleue*, 2441 Chemin des Iles, Entrelacs
le samedi 2 août 2008**

1- Constatation du quorum

32 personnes sont présentes, à 9 h 40 le quorum est constaté. Monsieur Daniel Jaros déclare l'Assemblée générale ouverte.

2- Nomination d'un Président d'assemblée

Monsieur Daniel Jaros propose Monsieur Pierre Lacombe comme Président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3- Nomination d'un Secrétaire d'assemblée

Monsieur Daniel Jaros propose Monsieur Richard Cardinal comme Secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

4- Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Gilles Pilon propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2007

La lecture est faite par Monsieur Richard Cardinal. Document en annexe.

Madame Andrée Blouin propose, Monsieur Maurice Colette appuie, l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2007. Adopté à l'unanimité.

6- Lecture et adoption du rapport d'activités du Conseil d'administration 2007-2008

Monsieur Daniel Jaros, Président de l'APELP, fait lecture du rapport d'activités 2007-2008 du Conseil d'administration.

Rappel : L'Assemblée générale du 4 août 2007 avait décidé de dix (10) priorités pour l'année. La très grande majorité des mandats ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Monsieur Gilles Pilon propose, Monsieur Bertrand Roy appuie, l'adoption du rapport d'activités du Conseil d'administration 2007-2008. Adopté à l'unanimité

1- Priorités 2008-2009

1- Faire le suivi des dossiers : Fosses septiques et protection de revégétalisation du littoral

1.1 Fosses septiques :

- Obtenir un rapport exhaustif sur le nombre d'installations et sur le type d'installations septiques conformes et non conformes sur la rivière Jean-Venne et le lac Patrick

- Publier ce rapport dans le *Bulletin de liaison*

- S'assurer que le CA de l'APELP fasse un suivi auprès des membres et du conseil municipal

1.2 Protection et revégétalisation du littoral :

- Obtenir un rapport exhaustif, selon les paramètres d'analyse de la municipalité, sur le nombre de propriétés et terrains conformes et non-conformes sur la rivière Jean-Venne et le lac Patrick

- Publier ce rapport dans le *Bulletin de liaison*

- S'assurer que le CA de l'APELP fasse un suivi auprès des membres et du conseil municipal.

2. *Le Bulletin de liaison* : Communiquer et sensibiliser les résidents du lac au regard de l'environnement et plus particulièrement abordés les sujets suivants :

1. les algues bleu-vert – comment les reconnaître, comment les prévenir, etc

2. les fosses septiques

3. la protection et revégétalisation du littoral

4. la réglementation au regard des moteurs 2 temps versus les moteurs 4 temps

3. L'ensemencement : poursuivre la campagne d'ensemencement pour une valeur de 1 500\$.

4. Établir des contacts avec la municipalité de Chertsey en leur faisant part des problèmes rencontrés au regard de l'environnement qui sont de leur juridiction mais qui touchent le lac Patrick.

5. Mandater le CA qui soumettra à la prochaine assemblée générale un plan de promotion de l'Association (présence terrain, affiche publicitaire, logo identifiant l'APELP, etc).

6. L'analyse de l'eau du lac plus complète (exemple : vérification du taux de phosphate) et offrir le service de l'analyse de l'eau du robinet.

7. Entreprendre des démarches au regard de la pollution visuelle sur le rocher d'un terrain appartenant à l'état québécois.

8. Établir un contact avec le promoteur immobilier et la municipalité d'Entrelacs au regard du développement qui inclurait un droit de passage au lac Patrick.

8-Adoption des états financiers 2007-2008

Monsieur Pierre Lacombe dépose et commente le Rapport des états financiers 2007-2008. Madame Suzanne Lamouche propose, Monsieur André Baril appuie, l'adoption des États financiers 2007-2008 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.
Document en annexe.

9- Détermination du montant de cotisation annuelle pour l'année 2008

Monsieur Daniel Jaros propose, Monsieur Denis Messier appuie, que la cotisation annuelle pour 2008 soit maintenue à 20 \$. Adopté à l'unanimité.

10- Varia

10-1 Résultat de l'analyse de l'eau du lac (été 2007)

Monsieur Michel Lamarre, à l'aide d'une affiche, présente et commente les résultats de l'analyse de l'eau du lac qui a été effectuée le 5 août 2007.

10-2 Le camp Le Nordet

Monsieur Jacques Martel, directeur du camp Le Nordet profite de sa présence pour faire le point sur le questionnement au regard de la mission et des projets du camp Le Nordet.

Dans un premier temps, il fait un rappel historique (organisme sans but lucratif et fondé en 1952) et de la mission (favoriser l'accessibilité à un séjour en forêt et près d'un lac aux familles à faible revenu).

Les administrateurs respectent les règlements municipaux et advenant la vente du site, les prochains propriétaires devront se soumettre eux aussi aux règlements municipaux.

Il y a eu quatre (4) mises à l'eau d'embarcation non payantes et en respectant les règles établies par la municipalité (été 2008).

Les administrateurs sont sensibilisés aux inconvénients occasionnés par le bruit et font tout ce qui est possible pour atténuer cette pollution sonore.

En 2005, les installations septiques ont été modernisées et elles sont conformes aux règlements municipaux.

Le camp peut accueillir 50 familles, soit 200 personnes durant de 8 à 9 semaines en été et de 6 à 7 fin de semaines en hiver.

Il n'y a pas de projet de développement immobilier à long terme.

L'actuelle vente de terrains sur la rue Lafontaine avec un accès au lac Patrick est sous la juridiction d'un autre promoteur que monsieur Martel.

Le souci des administrateurs du camp Le Nordet : Être un bon voisin

10-3 L'ensemencement

Monsieur Denis Messier nous fait rapport de la dernière campagne d'ensemencement.

Une somme de 1 545 \$ a été ramassée, l'objectif étant de 1 500\$.

750 truites mouchetées de 9 à 11 pouces et 20-25 truites mouchetées de 20 à 25 pouces ont été ensencées dans le lac à la fin du mois de mai.

11- Élection des membres du Conseil d'administration

Mesdames Hilda Bleyer et Micheline Foisy-DuBois, Messieurs Richard Cardinal, Daniel Jaros, Michel Lamarre, Normand Tessier et Pierre Lacombe sont élus par acclamation.

Les membres du CA tiennent à remercier Monsieur Denis Messier, qui ne renouvelle pas son mandat, pour l'excellent travail effectué au cours des dernières années, surtout dans le dossier de l'ensemencement du lac.

12- Levée de l'assemblée

À 11 h 45, l'assemblée est levée.

Richard Cardinal, secrétaire

2 août 2008